Envoyé en préfecture le 03/08/2026
Reçu en préfecture le 03/08/2026
Publié le 04/08/2026
ID : 013-211301049-20260727-DEC2026_164-CC

République Française

VILLE DE SAUSSET – LES – PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51– www.ville-sausset-les-pins.fr

DECISION DU MAIRE N°DEC2026-164

Avenant n°3 à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet de réhabilitation de l'école Jules Ferry – marché N°24042

Nomenclature ACTES : 1.1

Le maire de la commune de Sausset-les-Pins,

VU le Code général des collectivités territoriales, articles L 2122-21 et L 2122-22 résultant des dispositions de la loi N°96.142 du 21 février 1996, relative à la partie législative du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération N°2026-04-02 du 8 avril 2026 portant délégations du conseil municipal au maire.

CONSIDERANT que dans le cadre du marché public d'assistance à maîtrise d'ouvrage, pour les travaux de réhabilitation et de rénovation de l'école Jules Ferry un avenant est nécessaire pour satisfaire la demande du Département de labélisation BDM, imprévue au moment de la notification du marché.

DECIDE

Article 1 : les modifications introduites par l'avenant n°3 : groupement des deux sociétés SARL ENDENBAT et ARCHILES SCOP ARL, pour l'accompagnement des démarches BDM pour un montant de 3 775€ HT

Montant HT du marché initial	42 500€
Montant avenant n°1	2 500€
Montant avenant n°3	3 775€
% Augmentation du marché initial	14.76%
Nouveau montant HT du marché	48 775€
TVA	9 755€
Nouveau montant TTC du marché	**58 530€**

Article 2 : De signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cette décision.

Article 3 : Que les dépenses liées à ces prestations seront prévues au budget de la commune.

Article 4 : Monsieur le Directeur général des services et Monsieur le responsable du service de gestion comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Sausset-les-Pins, le 27 juillet 2026

Le Maire,
Maxime MARCHAND

MAIRIE de SAUSSET-LES-PINS (B.-du-Rh)

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois

Envoyé en préfecture le 03/08/2026
Reçu en préfecture le 03/08/2026
Publié le
ID : 013-211301049-20260727-DEC2026_164-CC

Envoyé en préfecture le 03/08/2026
Reçu en préfecture le 03/08/2026
Publié le
ID : 013-211301049-20260727-DEC2026_164-CC

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS **EXE10**

AVENANT N° 3

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNE DE SAUSSET-LES-PINS
Place des Droits de l'Homme
13 960 SAUSSET-LES-PINS

B - Identification du titulaire du marché public

SARL EDENBAT (MANDATAIRE)
24 rue des Symphonides
13500 Martigues
Tel : 04 42 07 00 22
Jm.lhote@edenbat.com
SIRET : 802 541 235 00031

ARCHILLES SCOP ARL
5 Cours Jean Ballard
13011 Marseille
Tel : 07 88 97 77 92
admin@archilles.fr
SIRET : 912 559 200 00015

C - Objet du marché public

- Objet du marché public:

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY
MARCHÉ N° 24042

- Date de la notification du marché public : 16/12/2024

Envoyé en préfecture le 03/08/2026
Reçu en préfecture le 03/08/2026
Publié le
ID : 013-211301049-20260727-DEC2026_164-CC

- Montant du marché public :

  - Taux de la TVA : 20 %
  - Montant HT : 42 500 €
  - Montant TTC : 51 000 €

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :

Prestation complémentaire :

MISSISON D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RENOVATION DU GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY A

DPGF - 15/06/2026

	Répartition des tâches et des honoraires							HONORAIRES équipe		
	EDENBAT				ARCHILES			HT	TVA	TTC
	Mandat	tps en jour	Part %	Honoraires	tps en jour	Part %	Honoraires			
Avenant pour intégration du suivi BDM	X	2	37%	1 400,00 €	4,75	63%	2 375,00 €	3 775,00 €	755,00 €	4 530,00 €
Consultation spécifique pour label BDM et analyse		0,25		175,00 €	1,25		625,00 €	800,00 €	160,00 €	960,00 €
En phase CONCEPTION : Suivi et adminsitratif temps complémentaires pour label BDM		0,25		175,00 €	3,5		1 750,00 €	1 925,00 €	385,00 €	2 310,00 €
En phase TRAVAUX : Suivi et adminsitratif temps complémentaires pour label BDM		1,5		1 050,00 €				1 050,00 €	210,00 €	1 260,00 €

PRESTATION COMPLEMENTAIRE	MONTANT € HT
ACCOMPAGNEMENT AMO - DÉMARCHE BDM	3 775,00 €

TOTAL € HT AVENANT N°3	3 775,00 €

Cette modification est rendue nécessaire par des circonstances imprévues au moment de la notification du marché à savoir la demande du Département en 2026, conditionnant le financement global, d'une labelisation BDM sur l'opération.

C'est donc sur la base de l'article R 2194-5 du Code de la Commande Publique que le présent avenant est signé.

Les autres éléments du marché restent inchangées.

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

☐ Non ☒ Oui

MONTANT € HT DU MARCHÉ INITIAL	42 500,00 €
MONTANT AVENANT N°1	2 500,00 €
MONTANT AVENANT N°3	3 775,00 €
% AUGMENTATION DU MARCHÉ INITIAL	14,76%
NOUVEAU MONTANT € HT DU MARCHÉ	48 775,00 €
TVA	9 755,00 €
NOUVEAU MONTANT € TTC DU MARCHÉ	58 530,00 €

Envoyé en préfecture le 03/08/2026
Reçu en préfecture le 03/08/2026
Publié le
ID : 013-211301049-20260727-DEC2026_164-CC

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Jean Michel LHOTE - Edenbat - Mandataire	Martigues le 25 juin 2026	EDENBAT 24 rue des Symphonides 13500 MARTIGUES Standard : 04 42 07 00 22 Mail : info@edenbat.com Siren : 802 541 235

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A : Sausset ....., le 8/4/26

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur)

Le Maire
Maxime Marchand

Mairie de SAUSSET-LES-PINS
REPUBLIQUE FRANÇAISE
(B-du-Rh)

Envoyé en préfecture le 03/08/2026
Reçu en préfecture le 03/08/2026
Publié le
ID : 013-211301049-20260727-DEC2026_164-CC

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A ……, le ……

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)